

Le mot de la Vice-Présidente



« *L'accord sur la territorialisation des politiques emploi formation signé par l'Etat, la Région et les Partenaires Sociaux se met progressivement en place depuis huit mois sur l'ensemble des territoires.*

Plus de 52 comités stratégiques se sont tenus, dans lesquels les enjeux économie, emploi et formation sont discutés avec les partenaires sociaux.

Cette nouvelle gouvernance doit permettre de travailler à l'anticipation des mutations au plus près des réalités territoriales, pour qu'une stratégie qui réponde aux problématiques spécifiques de chacun des CTEF se mette en place.

L'augmentation de 5.3% du taux de chômage sur un an en Rhône-Alpes, trouve une traduction différente selon les territoires. Il est primordial que chacun soit en capacité d'apporter des réponses aux situations de précarité de plus en plus nombreuses, vécues par les femmes et les hommes.

C'est par une anticipation importante que nous pourrons mettre en place des solutions fortes et innovantes. La mise en place progressive du SPRF concoure également à sécuriser davantage les parcours professionnels, avec une meilleure lisibilité et donc efficacité de nos politiques de formation. Pour que cette démarche soit une réussite, il est nécessaire qu'elle soit mise en place avec les territoires et pas seulement sur les territoires. »

Christiane PUTHOD, Vice-présidente du Conseil régional déléguée à l'emploi, au dialogue et à l'innovation sociale, et aux Contrats Territoriaux Emploi Formation

Un nouveau cadrage du dispositif « Initiatives locales »

Le dispositif **Initiatives Locales** a été créé en janvier 2007, dans le cadre de la mise en place des CTEF, pour répondre à l'émergence de nouveaux projets locaux.

Il a ainsi permis de soutenir **470 projets en 5 ans**, pour un budget en constante augmentation (2 M d'€ en 2011).

Afin de répondre aux besoins structurels des territoires dans un contexte budgétaire contraint, la Région Rhône-Alpes a voté en décembre 2011 une évolution du dispositif.

Le cadrage régional retient trois objectifs :

- **répondre aux problématiques liées à l'emploi et à la formation**
- **lever les freins liés à la mobilité géographique dans les parcours d'insertion professionnelle. .**
- **favoriser l'analyse des problématiques emploi/formation du territoire.**

Les projets soutenus dans le cadre des II seront complémentaires aux dispositifs de droit commun et dans le respect de la cohérence régionale.

Chaque CTEF sera amené, en début d'année 2012, à définir un cadrage local pour identifier les priorités du territoire et les modalités de financement associées.

La Région fête le 20 000° Cared !



Etablissement « Castellane »

Le **Groupe Accueil et confort pour Personnes Agées (ACPPA)** a été le bénéficiaire du 20 000° **Contrat d'Aide au Retour à l'Emploi Durable (CARED)** depuis sa création en 2005.

Ce dispositif **favorise l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi**. Partant du constat qu'il existe des emplois disponibles dans des secteurs confrontés à des difficultés de recrutement, la Région organise et finance l'action de formation et/ou d'accompagnement renforcé du demandeur d'emploi. En contrepartie, l'entreprise s'engage à l'embaucher durablement.

L'ACPPA a ainsi ouvert son établissement « Castellane » à Rillieux-la-Pape, en avril 2011 à l'aide de ces recrutements. Les 6 parcours de formation ont coûté 53 000 €, la Région prenant en charge 42 260 € (soit 80%).

Le mot de l'élu pilote du CTEF Glycen



« Démarche du Conseil Régional, les CTEF évoluent pour répondre de façon plus efficace aux besoins de nos concitoyens sur les territoires. Le CTEF est désormais codirigé par l'Etat et le Conseil Régional qui en pilotent l'animation politique, associant pour cela étroitement les partenaires sociaux et les collectivités.

En ce début d'année, la situation économique et sociale est toujours incertaine et inquiétante. Il convient de développer des réponses pour apporter des solutions à nos concitoyens privés d'emplois. Pour réussir dans cette mission, il faut mobiliser toutes les énergies et les bonnes volontés au sein des instances du CTEF.

Parmi les axes retenus par le Comité stratégique, sans être exhaustif, certains permettront de répondre au souci d'anticipation et de formation : lisibilité des offres et des dispositifs de formation, connaissance des codes de l'entreprise, cartographie des chantiers à venir sur le territoire, soutien au développement de l'alternance en lien avec les Centres de formation, Rencontres Métiers...

La tâche est importante mais la seule chose que nous n'avons pas le droit de faire est de ne pas essayer. »

Yann CROMBECQUE, Conseiller régional élu pilote du CTEF Glycen

Exemple d'une action du CTEF : prévenir les discriminations au sein des parcours de formation

Comment s'assurer que la sélection dans une formation ne produira pas de discriminations ? Quelles réponses apporter face aux signes religieux ostentatoires ?

Ces questions posées sur les territoires ont poussé le CTEF Glycen, aux côtés des CTEF Rhône Ouest et Sud et Est Lyonnais, à mener une action de lutte contre les discriminations au sein de parcours de formation Actions Orientation Formation (AOF).

Lancée en mars 2011, elle a permis l'accompagnement de 15 organismes de formation et des représentants des prescripteurs, pour une meilleure prise en compte de la prévention et de la lutte contre les discriminations. Cette action a été réalisée avec l'appui des missions égalité de la Ville de Lyon et d'Uni-Est. Une consultante, NH consulting, a été mobilisée pour l'accompagnement et l'approfondissement.

Quels résultats ? Les participants ont contribué à l'élaboration de plusieurs outils en particulier un guide de bonnes pratiques, recensant 16 risques discriminatoires au long d'un parcours de formation. Des solutions concrètes y sont proposées. L'enjeu actuellement est de réfléchir à un essaimage de cette action.

Action financée par le Conseil Régional et RDI (Rhône Développement Initiative).

Cartographier les chantiers structurants du territoire et anticiper les besoins en recrutement

La ZTEF GLYCEN s'inscrit dans une agglomération dynamique en terme d'attractivité pour l'implantation des entreprises et en terme de projets urbains. Ces éléments impliquent un potentiel d'emplois important mais souvent peu identifié.

Dans le cadre du CTEF, l'Etat et la Région ont ainsi demandé à la MDEF de Lyon de réaliser une cartographie des grands chantiers sur le territoire : aménagements urbains, constructions, extensions de zones d'activités, etc.

De la requalification des prisons de Perrache, à la construction de la ZAC Castellane à Sathonay, ce travail de recensement se réalise à travers les contributions des partenaires en possession de ces informations.

Le but de cette cartographie ? Alimenter les travaux de GLYCEN notamment pour anticiper les besoins de recrutement, se mettre en lien avec les donneurs d'ordre, développer des clauses sociales, adapter l'offre de formation et coordonner les acteurs.

Retrouvez la cartographie des grands chantiers de l'agglomération, le plan d'actions et les documents de référence du CTEF sur les pages « CTEF Grand Lyon centre et Nord » de www.mdef-lyon.fr